



MANUEL

DOCUMENTS À FOURNIR DANS LE CADRE DES TRANSFERTS INTERNATIONAUX





CONTENU

CLUBS AMATEURS (jusqu'à Nationale 2)

MINEURS (-18)

Non-belge né à l'étranger

Joueurs vivant à l'étranger

Non-belge né en Belgique

EXCEPTIONS (FIFA MINORS)

Transfert à l'intérieur de l'UE

Réfugié non-accompagné

étudiant étranger

MAJEURS (+18)

CLUBS PROFESSIONNELS (1A, 1B, Nationale 1)

MINEURS (-10)

Non-belge né à l'étranger

Joueurs vivant à l'étranger

Non-belge né en Belgique

MINEURS (-18) (FIFA MINORS)

Déménagement des parents pour des raisons étrangères au football

Déménagement avec parent(s) pour des raisons humanitaires

Transfert à l'intérieur de l'UE

Règle de distance des 50 KM

Réfugié non-accompagné

étudiant étranger

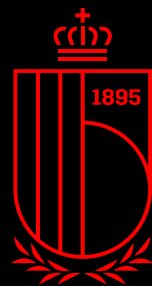
Règle des cinq ans

PROFESSIONNELS MAJEURS (+18)



CLUBS AMATEURS

JUSQU'À NATIONALE 2



ROYAL BELGIAN
FOOTBALL
ASSOCIATION



MINEURS (-18)

Situation 1: Non-belge, né à l'étranger

	EEE		Non-EEE	
	-10	10	-10	10
Carte d'identité (1)		X		
Document indiquant le numéro de registre national (2)	X		X	
Permis de séjour (3)				X
Déclaration parentale		X		X
Composition familiale (4)		X		X
Le cas échéant: dernier club à l'étranger (5)		X		X
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (6)		X		X

- (1) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
(2) Document officiel indiquant le numéro de registre national du joueur
(3) Recto et verso du permis de séjour valide du joueur
(4) Délivré par une autorité administrative belge indiquant:
- Que le joueur mineur vit en Belgique avec l'un de ses parents biologiques
- Du joueur mineur en tant que "fils" / "fille"
Alternative: extrait de l'acte de naissance
(5) Dernier club où le joueur a été enregistré (mais pas nécessairement encore membre)
(6) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:
- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur

Situation 2: Joueurs vivant à l'étranger

	EEE		Non-EEE	
	-10	10	-10	10
Carte d'identité (1)	X			
Permis de séjour à l'étranger (2)			X	
L'attestation de résidence (3)	X		X	
Le cas échéant: dernier club à l'étranger (4)		X		X
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (5)		X		X

- (1) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
(2) Recto et verso du permis de séjour étranger (EEE) du joueur
(3) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur, prouvant que
- Le joueur habite effectivement à l'adresse donnée
- Le joueur y habite réellement avec l'un de ses parents biologiques
(4)) Dernier club où le joueur a été enregistré (mais pas nécessairement encore membre)
(5) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:
- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur

Situation 3: Non-belge, né en Belgique

	EEE		Non-EEE	
	-10	+10	-10	+10
Carte d'identité (1)		X		
Document indiquant le numéro de registre national (2)	X		X	
Permis de séjour (3)				X
Historique du domicile (4)	X		X	
Le cas échéant: dernier club à l'étranger (5)		X		X
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (6)	X		X	

(1) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur

(2) Document officiel indiquant le numéro de registre national du joueur

(3) Recto et verso du permis de séjour valide du joueur

(4) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur prouvant que le joueur mineur réside en Belgique depuis les 5 dernières années (avant la demande) sans interruption

(5) Dernier club où le joueur a été enregistré (mais pas nécessairement encore membre)

(6) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:

- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur



FIFA MINORS

- EXCEPTIONS -

Art. 19.2 (b) – Transfert à l'intérieur de l'UE (16-18)
(concerne surtout les clubs professionnels)

Art. 19.2 (d) – Réfugié non-accompagné

Art. 19.2 (e) – Étudiant étranger





Transfert à l'intérieur de l'UE

*joueurs entre 16 et 18 ans



- Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur*
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/permis de séjour du joueur (2)
- Documentation de la formation académique (3)
- Documentation du séjour (4)
- Documentation de l'entraînement de football (5)
- Consentement parental

FIFA 19.2 (B)



* Seulement si le joueur s'affilie en tant que joueur professionnel

(1) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(3) Une déclaration signée et tamponnée de l'établissement d'enseignement confirmant l'inscription du joueur; la date de début des cours, la direction de l'obtention du diplôme, la date prévue de fin de la formation, ainsi qu'un calendrier hebdomadaire signé du joueur indiquant clairement le nombre de jours et d'heures de cours

(4) L'adresse du domicile ainsi que le nom/identité de la personne accompagnante et son lien avec le joueur

(5) Programme d'entraînement hebdomadaire indiquant les jours et heures de chaque séance d'entraînement, une déclaration du club indiquant pour quelle équipe du club le joueur jouera, la catégorie d'entraînement de la FIFA à laquelle le club appartient (seulement pour les joueurs masculins), une déclaration de la fédération à laquelle le club appartient confirmant que le club répond aux normes nationales les plus élevées en matière d'entraînement dans le football féminin (seulement pour les joueuses)



INDEX



Réfugié non-accompagné



– Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur *
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/carte de permis de séjour du joueur (2)
- Preuve de statut de réfugié (3)
- Preuve de la tutelle (4)
- Permission du tuteur (5)
- Situation parentale (6)
- Statut au dernier club d'affiliation**

FIFA 19.2 (D)



- Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel

(1) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(3) Décision officielle de l'autorité nationale compétente accordant le statut de réfugié (par exemple, l'annexe 26)

(4) Document officiel du SPF justice dans lequel la tutelle est accordée

(5) Document déclaration du tuteur

(6) Déclaration concernant la situation des parents et leur résidence actuelle

** Seulement s'il s'agit d'un transfert (pas pour une première affiliation)



INDEX



Étudiant étranger



– Documents requis:

- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité du joueur (2)
- Carte d'identité du/des parent(s) du joueur (3)
- Documentation du programma d'échange (4)
- Formulaire d'inscription au programme d'échange (5)
- Confirmation de la date de retour dans le pays d'origine (6)
- Documentation de la formation académique (7)
- Confirmation de la participation au programme d'échange de l'école d'origine (8)
- Documentation du logement/hébergement (9)
- Consentement de la famille d'accueil (parent d'accueil) (10)
- Déclaration parentale

FIFA 19.2 (E)



- (1) Preuve de la date de naissance et de la filiation
- (2) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
- (3) Recto et verso d'une carte d'identité valide du/des parent(s) du joueur
- (4) Informations officielles sur le programme d'échange (nom, objectif, financement, durée ,,,) fournies par l'organisateur
- (5) Copie du formulaire d'inscription du programma d'échange signé par le joueur mineur et/ou ses parents
- (6) Confirmation, délivrée et signée par l'organisateur du programme d'échange ou par les parents du joueur mineur, qu'il retournera dans son pays d'origine à la fin du programme d'échange
- (7) Confirmation, délivrée et signée par l'établissement d'enseignement du pays d'accueil du joueur mineur, de la durée prévue de la formation et un calendrier détaillé des cours
- (8) Confirmation, délivrée par l'établissement d'enseignement du pays d'origine du joueur mineur, de la participation du joueur au programme d'échange
- (9) Informations spécifiques concernant la surveillance et l'hébergement du joueur mineur pendant le programme d'échange, y compris le nom et l'adresse de la famille d'accueil du joueur
- (10) Déclaration écrite de la famille d'accueil dans laquelle elle accepte l'affiliation





MAJEURS (+18)

Situation 1: Non-belge, né à l'étranger

	EEE	Non-EEE
Carte d'identité (1)	X	
Permis de séjour (2)		X
Le cas échéant: dernier club à l'étranger (3) 	X	X
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (4)	X	X

- (1) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
(2) Recto et verso du permis de séjour valide du joueur
(3) Dernier club où le joueur a été enregistré (mais pas nécessairement encore membre)
(4) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:
- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur

Situation 2: Joueurs vivant à l'étranger

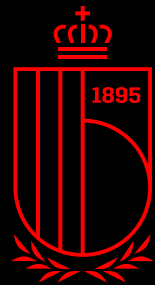
	EEE	Non-EEE
Carte d'identité (1)	X	
Permis de séjour à l'étranger (2)		X
Le cas échéant: dernier club à l'étranger (3) 	X	X
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (4)	X	X

- (1) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
(2) Recto et verso du permis de séjour (EEE) du joueur
(3) Dernier club où le joueur a été enregistré (mais pas nécessairement encore membre)
(4) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:
- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur



CLUBS PROFESSIONNELS

1A, 1B et Nationale 1



**ROYAL BELGIAN
FOOTBALL
ASSOCIATION**



MINEURS (-10)

Situation 1: Non-belge, né à l'étranger

	EEE	Non-EEE
	-10	-10
Document indiquant le numéro de registre national (1)	x	
Déclaration parentale	x	
Composition familiale (2)	x	
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (3)	x	

(1) Document officiel indiquant le numéro de registre national du joueur

(2) Délivré par une autorité administrative belge indiquant:

- Que le joueur mineur vit en Belgique avec l'un de ses parents biologiques

- Le joueur mineur en tant que "fils" / "fille"

Alternative: extrait de l'acte de naissance

(3) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:

- Le joueur a déjà démissionné

- Le club a déjà désaffecté le joueur

Situation 2: Joueurs vivant à l'étranger

	EEE	Non-EEE
	-10	-10
Carte d'identité (1)	x	
Permis de séjour à l'étranger (2)		x
L'attestation de résidence (3)	x	x
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (4)	x	

(1) Recto et verso de la carte d'identité ou passeport international du joueur

(2) Recto et verso du permis de séjour étranger (EEE) du joueur

(3) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur, prouvant que le joueur y vit effectivement avec l'un de ses parents biologiques

(4) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:

- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur

Situation 3: Non-belge, né en Belgique

	EEE	Non-EEE
	-10	-10
Document indiquant le numéro de registre national (1)	x	x
Historique du domicile (2)	x	x
Le cas échéant: B4.67 accord de l'ancien club belge (3)	x	

(1) Document officiel indiquant le numéro de registre national du joueur

(2) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur prouvant que le joueur mineur réside en Belgique depuis les 5 dernières années (avant la demande) sans interruption

(3) Si le retour précède la fin de la saison suivant son transfert à l'étranger, sauf si:

- Le joueur a déjà démissionné
- Le club a déjà désaffecté le joueur



MINEURS (-18)



FIFA MINORS

Art. 19.2 (a) – Déménagement des parents pour des raisons étrangères au football

Art. 19.2 (a) – Déménagement avec parent(s) pour des raisons humanitaires

Art. 19.2 (b) – Transfert à l'intérieur de l'UE (16-18 ans)

Art. 19.2 (c) – Règle de distance des 50 KM

Art. 19.2 (d) – Réfugié non-accompagné

Art. 19.2 (e) – Étudiant étranger

Art. 19.3 en 19.4 – Règle des cinq ans



Déménagement des parents pour des raisons étrangères au football



- Documents requis :

- Contrat de travail/permis de travail du joueur *
- Documents justifiant le motif de déménagement invoqué (1)
- Acte de naissance (2)
- Carte d'identité/permis de séjour du joueur (3)
- Carte d'identité du/des parent(s) du joueur (4)
- Preuve d'attestation de résidence des parents (5)

FIFA 19.2 (A)



* Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel

(1) Déclaration du/des parent(s) du joueur mineur concernant le motif du déménagement ainsi que les documents à l'appui du motif invoqué

(2) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(3) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(4) Recto et verso de la carte d'identité/du permis de séjour valide du/des parent(s) du joueur

(5) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence des parents prouvant que le joueur y habite effectivement avec l'un de ses parents biologiques





Déménagement avec parent(s) pour des raisons humanitaires



- Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur *
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/permis de séjour du joueur (2)
- Carte d'identité/permis de séjour du/des parent(s) du joueur (3)
- Preuve du statut de réfugié du/des parent(s) (4)
- Preuve d'attestation de résidence des parents (5)

FIFA 19.2 (A)



* Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel

(1) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(3) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du/des parent(s) du joueur

(4) Décision officielle de l'autorité nationale compétente accordant le statut de réfugié (par exemple, l'annexe 26)

(5) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur, prouvant que le joueur y vit effectivement avec l'un de ses parents biologiques





Transfert à l'intérieur de l'UE

* joueurs entre 16 et 18 ans



- Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur*
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/permis de séjour du joueur (2)
- Documentation de la formation académique (3)
- Documentation de séjour (4)
- Documentation de la formation de football (5)
- Consentement parental

FIFA 19.2 (B)



* Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel

(1) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(3) Une déclaration signée et tamponnée de l'établissement d'enseignement confirmant l'inscription du joueur; la date de début des cours, la direction de l'obtention du diplôme, la date prévue de fin de la formation, ainsi qu'un calendrier hebdomadaire signé du joueur indiquant clairement le nombre de jours et d'heures de cours

(4) L'adresse du domicile ainsi que le nom/identité de la personne accompagnante et son lien avec le joueur

(5) Programme d'entraînement hebdomadaire indiquant les jours et heures de chaque séance d'entraînement, une déclaration du club indiquant pour quelle équipe du club le joueur jouera, la catégorie d'entraînement de la FIFA à laquelle le club appartient (seulement pour les joueurs masculins), une déclaration de la fédération à laquelle le club appartient confirmant que le club répond aux normes nationales les plus élevées en matière d'entraînement dans le football féminin (seulement pour les joueuses)





Règle de distance des 50 KM



– Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur*
- Acte de naissance (1)
- Preuve de la règle des 50 KM (2)
- Preuve d'attestation de résidence des parents et joueur (4)

FIFA 19.2 (C)



- * Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel
- (1) Preuve de la date de naissance et de la filiation
- (2) Distance à vol d'oiseau entre le lieu de résidence du joueur et le siège social du club < 100 KM + distance à vol d'oiseau entre le lieu de résidence du joueur et le siège du club < 50 KM
- (3) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur
- (4) Délivré par l'autorité du lieu de résidence des parents/joueur



INDEX



Réfugié non-accompagné



– Documents requis:

- Contrat de travail/permis de travail du joueur *
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/carte de permis de séjour du joueur (2)
- Preuve de statut de réfugié (3)
- Preuve de la tutelle (4)
- Permission du tuteur (5)
- Situation parentale (6)
- Statut au dernier club d'affiliation**

FIFA 19.2 (D)



- Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel
- (1) Preuve de la date de naissance et de la filiation
- (2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur
- (3) Décision officielle de l'autorité nationale compétente accordant le statut de réfugié (par exemple, l'annexe 26)
- (4) Document officiel du SPF justice dans lequel la tutelle est accordée
- (5) Document déclaration du tuteur
- (6) Déclaration concernant la situation des parents et leur résidence actuelle
- ** Seulement s'il s'agit d'un transfert (pas pour une première affiliation)



Étudiant étranger



– Documents requis:

- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité du joueur (2)
- Carte d'identité du/des parent(s) du joueur (3)
- Documentation du programma d'échange (4)
- Formulaire d'inscription au programme d'échange (5)
- Confirmation de la date de retour dans le pays d'origine (6)
- Documentation de la formation académique (7)
- Confirmation de la participation au programme d'échange de l'école d'origine (8)
- Documentation du logement/hébergement (9)
- Consentement de la famille d'accueil (parent d'accueil) (10)
- Déclaration parentale

FIFA 19.2 (E)



- (1) Preuve de la date de naissance et de la filiation
- (2) Recto et verso d'une carte d'identité valide du joueur
- (3) Recto et verso d'une carte d'identité valide du/des parent(s) du joueur
- (4) Informations officielles sur le programme d'échange (nom, objectif, financement, durée ,,,) fournies par l'organisateur
- (5) Copie du formulaire d'inscription du programma d'échange signé par le joueur mineur et/ou ses parents
- (6) Confirmation, délivrée et signée par l'organisateur du programme d'échange ou par les parents du joueur mineur, qu'il retournera dans son pays d'origine à la fin du programme d'échange
- (7) Confirmation, délivrée et signée par l'établissement d'enseignement du pays d'accueil du joueur mineur, de la durée prévue de la formation et un calendrier détaillé des cours
- (8) Confirmation, délivrée par l'établissement d'enseignement du pays d'origine du joueur mineur, de la participation du joueur au programme d'échange
- (9) Informations spécifiques concernant la surveillance et l'hébergement du joueur mineur pendant le programme d'échange, y compris le nom et l'adresse de la famille d'accueil du joueur
- (10) Déclaration écrite de la famille d'accueil dans laquelle elle accepte l'affiliation



INDEX



Règle des cinq ans



- Documents requis :

- Contrat de travail/permis de travail du joueur *
- Acte de naissance (1)
- Carte d'identité/permis de séjour du joueur (2)
- Preuve d'attestation de résidence du joueur (3)

FIFA 19.3 & 4



* Seulement si le joueur rejoint en tant que joueur professionnel

(1) Preuve de la date de naissance et de la filiation

(2) Recto et verso d'une carte d'identité/permis de séjour valide du joueur

(3) Délivré par l'autorité administrative du lieu de résidence du joueur prouvant que le joueur mineur réside en Belgique depuis les 5 dernières années (avant la demande) sans interruption





PROFESSIONNELS MAJEURS (+18)

FIFA[®] \ **T M S**